



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 2 avril 2024

**Révision de la carte électorale provinciale :
les élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent félicitent l'Assemblée nationale**

Bas-Saint-Laurent, le mardi 2 avril 2024 – La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent se réjouit de la décision prise par l'Assemblée nationale d'interrompre le processus de révision de la carte électorale et de revoir les critères de délimitation des circonscriptions.

« Par cette décision, les député-es de l'Assemblée nationale lancent un message important aux populations de l'Est-du-Québec. La demande faite par nos communautés rurales de préserver leur intégrité et leur accessibilité à la représentation électorale a été entendue. Nous pouvons être fiers de cette décision qui place l'équité démocratique en priorité », déclare Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL.

En novembre dernier, la TREMBSL a déposé [un avis à la Commission de la représentation électorale](#) en réponse à sa consultation sur la révision de la carte électorale québécoise. Cet avis recommandait de maintenir les délimitations actuelles des circonscriptions Matane-Matapédia et Rimouski puisqu'elles offraient déjà aux électeurs et électrices une représentation effective et cohérente avec leurs territoires d'appartenance et d'administration.

Les élu-es félicitent également l'intention de revoir les critères de délimitation des circonscriptions et ils invitent la députation de l'Assemblée nationale à consulter les communautés territoriales et régionales dans le cadre de cet exercice. « Il y a là une occasion unique de réfléchir ensemble aux conditions qui permettront de valoriser l'appartenance de nos communautés à leur territoire et de maintenir la confiance envers nos institutions », mentionne Philippe Guilbert, maire de Trois-Pistoles et vice-président de la TREMBSL.

Pour faire preuve d'une plus grande équité démocratique envers les régions moins densément peuplées, la TREMBSL est d'avis que la délimitation de la carte électorale devrait accorder un poids plus important à la préservation du lien d'appartenance des communautés à leur territoire et au maintien de leur accessibilité à la représentation électorale. Le respect de l'organisation territoriale en place, notamment celle représentée par les

municipalités régionales de comté, est aussi un critère à privilégier afin de contribuer à la cohésion territoriale et sociale.

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : [Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent](#)

Pour informations : Sophie Duchaine, coordonnatrice
581-246-0438
sduchaine@crdbsl.org